



ÎLE DE FRANCE

RAPPEL

N° 039/2025

DU 02 SEPT. 2025

DESTINATAIRES

- Syndicats
- Unions territoriales interprofessionnelles
- Unions professionnelles

INFORMATIONS & CONTACT

Olivier Clément
secrétaire régional
oclement@iledefrance.cfdt.fr
06 81 07 67 20

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
INTERSYNDICAL EN ANNEXE

ILE-DE-FRANCE.CFDT.FR



INFO RAPIDE RÉGIONALE



**POUR UN CESSEZ-LE-FEU IMMÉDIAT,
POUR UNE PAIX JUSTE ET DURABLE !**

**MANIFESTATION
SAMEDI 6 SEPT À 14H
PLACE DE LA RÉPUBLIQUE**



La CFDT, avec l'intersyndicale (CGT, Solidaires, FSU), appelle à manifester en soutien au peuple palestinien.

Depuis près de 700 jours, la bande de Gaza subit une guerre implacable qui a causé plus de 62 000 morts et 150 000 blessés. Bombardements indiscriminés, déplacements forcés, entraves aux missions humanitaires et médicales, attaques contre les ONG, assassinats de journalistes : la liste des violations est sans fin. À cela s'ajoute une politique délibérée d'affamement visant hommes, femmes et enfants parce qu'ils sont Palestiniens, imposant des conditions de vie meurtrières.

Face à ces violations massives du droit international et des droits humains, ainsi qu'à ces actes à visée génocidaire dénoncés par une Commission d'enquête de l'ONU, les organisations syndicales CFDT, CGT, Solidaires et FSU s'insurgent et réitèrent leur appel aux responsables français et européens pour :

- Suspendre l'accord d'association UE-Israël.
- Mettre fin à la fourniture d'armes et de matériel militaire à destination d'Israël.
- Appliquer la résolution des Nations-Unies du 18 septembre 2024 visant à mettre fin à l'occupation des territoires palestiniens, à la colonisation et à l'apartheid.
- Soutenir la Cour pénale internationale et la Cour internationale de justice afin de respecter leurs décisions, notamment celles relatives aux agissements du gouvernement israélien qualifiés de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité, ou de risque de génocide.
- Demander la libération des otages israéliens.
- Demander la libération des prisonniers politiques palestiniens.
- Reconnaître l'État de Palestine dans le cadre du droit à l'autodétermination du peuple palestinien.
- Œuvrer à la construction d'une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens fondé sur l'égalité des droits.

SOLIDARITÉ AVEC GAZA, MOBILISONS-NOUS !

UNION RÉGIONALE DES SYNDICATS CFDT D'ÎLE-DE-FRANCE
78 RUE DE CRIMÉE 75019 PARIS
TEL 01 42 03 89 00 - CONTACT@ILEDEFRANCE.CFDT.FR